



Les **travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers, susceptibles de créer une **gêne pour le voisinage**, sont autorisés :



- Les jours ouvrables : de **9h à 12h** et de **14h à 19h30**
- Les dimanches et jours fériés : de **10h à 12h**

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !

D'autres solutions existent pour se débarrasser de ses végétaux, notamment :

- le **compostage** (des composteurs sont en vente au prix de 20 €),
- la **collecte** en porte à porte (bac spécial nécessaire),
- la **déchetterie** mais également le broyage qui permet d'obtenir du paillis pour votre jardin, vos allées (aide financière du Sytevom possible pour l'achat d'un broyeur).



Pour toutes ces solutions, le secrétariat de Mairie vous communiquera les modalités, sur simple demande.



Promener son chien en respectant les autres, c'est ramasser les déjections de son animal.

Pensez aux piétons ou aux enfants qui jouent dans les espaces verts !!!

Être informé sur les actualités et alertes de son village ? C'est simple !



ET/OU



Je m'inscris sur le **site internet** de ma commune à l'adresse suivante : **www.frotey-les-vesoul.fr** en renseignant mon adresse mail dans la **rubrique « recevoir les actus »**. Ainsi je recevrai toutes les actualités directement sur ma messagerie électronique.

Je télécharge gratuitement l'**application PanneauPocket** (disponible sur Play Store, Google Play ou AppStore), puis je sélectionne « **Frotey-lès-Vesoul** ». Les informations, messages ou alertes de la commune me seront **notifiés directement sur mon mobile** (ou ma tablette) sous la forme d'un panneau lumineux.

État civil

Naissances :

- Gabriel ZAMBELLI, né le 5 février 2020
- Romy TINCHANT, née le 23 mars 2020
- Emy BILLET, née le 5 juin 2020

Décès :

- Jean VIRCONDELET, décédé le 17 février 2020
- Gérard GIBEY, décédé le 5 avril 2020
- Alain MERCIER, décédé le 27 avril 2020
- Jean VILLEQUEZ, décédé le 22 mai 2020
- René ROLLAND, décédé le 23 mai 2020
- Maurice FIGARD, décédé le 30 mai 2020



Lettre aux habitants

Édito du Maire



Chères Frotéennes et Chers Frotéens,

Tout d'abord, je veux débiter ce propos en vous remerciant pour la confiance accordée au travers de vos votes le 15 mars dernier. Certes, le contexte était compliqué mais vous avez, bien plus que la moyenne nationale, participé à ce scrutin. Cette confiance nous oblige et vous pourrez compter sur notre engagement et notre écoute. Celle des conseillers municipaux bien sûr et la mienne évidemment.

L'intérêt général et le service au public seront les fils rouges qui guideront nos actions tout au long de ces 6 années et j'en serai le garant.

Nous reviendrons de façon régulière vers vous afin de vous rendre compte des actions, vous associer aux projets concernant le village. Nous tâcherons de maintenir un lien fort entre nous par une communication renforcée.

Une nouvelle mandature s'ouvre et nous place en perspective jusqu'à l'horizon 2026. Vous allez le découvrir un Conseil Municipal renouvelé et de nouveaux conseillers sont et seront à votre écoute pour faire de Frotey, un village où il fait bon vivre !

Je veux évidemment revenir sur la période que nous venons de vivre. Une période de crise sanitaire inédite et qui nous a contraint à vivre différemment. Vivre parfois dans l'angoisse, dans la crainte du lendemain. Mais, durant ces longues semaines, nos valeurs fondamentales ont aussi repris le dessus : la solidarité, le lien social et l'entraide ont été mis en avant. Pour preuve, ce qu'à Frotey, comme ailleurs, nous avons pu voir : plus de dialogue, plus de préoccupation de son voisin, un mot, un coup de téléphone, une course, ... de l'entraide !

Félicitons-nous de cela et sachons garder vivantes ces valeurs et cette solidarité, car ce sont des biens précieux.

A présent, je vous laisse découvrir le nouveau Conseil Municipal mais aussi, les personnes qui au sein des services municipaux assurent au quotidien les tâches nécessaires au bon fonctionnement de notre Commune.

Restant à votre écoute.

Bien attentivement

Le Maire,

Christophe TARY

Présentation du nouveau Conseil Municipal



Jean-Marc Javaux, 1er Adjoint

en charge des travaux, de la gestion de l'ensemble des bâtiments communaux, de la voirie, de la forêt, du cimetière, du développement durable et de l'environnement, et de la coordination du personnel des services techniques.



Claudine Delaitre, 2ème Adjointe

en charge de la petite enfance, des relations avec les personnes âgées et de l'action sociale.



Nora Atamna, Conseillère Municipale déléguée

en charge de l'enfance et de la jeunesse, de la vie scolaire et périscolaire et des animations locales.



Josiane Pruniaux



Maxime Vauthier



Benoit Sauvage



Alison Calpena Juarez



Johann Bougardier



Christelle Roy



Jean-Gabriel Delouf



Cécile Druaux



Laurent Cardot



Serge Schmit



Marie-Line Haaz

Les Commissions Communales

Finances

B. Sauvage – L. Cardot
A. Calpena Juarez – ML. Haaz

Travaux, Environnement et Développement durable

JG. Delouf – B. Sauvage
J. Bougardier – S. Schmit

Petite enfance/Enfance Animations locales Action Sociale

C. Roy – J. Pruniaux
M. Vauthier – ML. Haaz

Impôts Directs

C. Tary (Président)
JM. Javaux (Vice-Président)

Commission de contrôle (élections)

B. Sauvage – C. Druaux
L. Cardot – ML. Haaz - S. Schmit

Appel d'Offres

JM. Javaux – JG. Delouf S.Schmit (titulaires)
J. Bougardier – J. Pruniaux ML. Haaz (suppléants)

Représentants de la commune dans les différentes instances

SIED70

JM. Javaux (titulaire)
C. Tary (suppléant)

FédéVie

C. Delaitre (titulaire)
J. Pruniaux (suppléant)

Comité National d'Action Sociale

C. Tary (délégué des élus)
M. Leslourdy (déléguée des agents)

Maison du Tourisme

C. Druaux (titulaire)
L. Cardot (suppléant)

Communauté d'Agglomération de Vesoul

C. Tary – J. Pruniaux (titulaires)
JM. Javaux (suppléant)

Syndicat Mixte Pays Vesoul Val de Saône

C. Tary (titulaire)
J. Bougardier (suppléant)

Correspondant Défense

L. Cardot

Les services municipaux

Le secrétariat de Mairie



Stéphanie

Marlène

Ouvert du Lundi au Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Le Vendredi de 8 h 30 à 16 h non-stop
Fermé les mardis après-midi

Tél. : 03 84 75 07 45
Fax : 03 84 75 07 40

Mail : frotey-les-vesoul@vesoul.fr
Web : www.frotey-les-vesoul.fr

Le service technique



Jean-François, Pierre et Didier

Le groupe scolaire



avec Gervaise et Julie à l'école maternelle

L'Accueil de Loisirs Éducatifs



Loïc, Marine, Mallaurie, Céleste et Jocelyne

La Micro-crèche « Les P'tits Sabots »

